



# SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 Fax: 03 89 64 16 61

E-Mail : [snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr)

Lundi 25 mai 2009

Si vous rencontrez des difficultés à la lecture du mail, consultez-le en cliquant sur le lien suivant : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article1131> si le fichier ne s'ouvre pas : copiez le lien et collez-le dans le navigateur de votre ordinateur.

## SOMMAIRE

- 1) Les Résultats du 1<sup>er</sup> mouvement 2009
- 2) Après le 1<sup>er</sup> mouvement, les maintiens sur poste : T1, ASH, ZEP, bilingue allemand
- 3) Résultats du mouvement des IEN
- 4) Garde à vue de deux élèves de 6 et 10 ans
- 5) Darcos à nouveau ridicule : il invente le GIGN scolaire et est critiqué par la Ministre de l'Intérieur

### 1) Les Résultats du 1<sup>er</sup> mouvement 2009

Cette année encore le SNUipp diffuse le barème pour des questions de transparence et afin que les collègues puissent vérifier la validité des résultats.

Seuls les collègues qui ont obtenu un poste apparaissent sur le site.

ATTENTION : certains collègues ont une priorité (carte scolaire ou autres).

Les nominations ne seront officielles qu'à réception de l'arrêté de nomination.

**RESULTATS 1er MOUVEMENT 2009 (listes complètes)**

## PAR NOMS

## PAR VILLES

### Le mouvement en quelques chiffres

### Postes restés vacants après le 1er mouvement

### 2) Après le 1<sup>er</sup> mouvement, les maintiens sur poste : T1, ASH, ZEP, bilingue allemand

#### Une lettre-type de maintien T1 en lien

Elle peut aussi servir d'exemple pour les autres maintiens.

*Attention : pour le maintien T1, 3 conditions : avoir demandé son poste en vœu 1, faire un courrier à l'IA avant le 04 juin (explication ci-dessous), le poste doit être le même pour au moins la moitié de sa quotité.*

Situation des enseignants nommés à titre provisoire durant l'année scolaire 2008-2009 et qui souhaitent être maintenus :

- T2 rentrée 2009 (professeurs des écoles sortant d'IUFM titularisés le 1.9.2008)
- dans la même école située en Education Prioritaire
- dans la même école relevant du plan violence
- en ASH : établissements spécialisés, SEGPA et CLIS
- bilingues allemands

Si ces enseignants restent sans poste à l'issue de la première phase et s'ils avaient demandé leur poste de maintien en vœu n°1, ils adresseront pour le jeudi 4 juin 2009, délai de rigueur, un courrier à l'Inspection Académique – Division du Premier Degré – Bureau des Personnels - avec copie à leur IEN, afin de solliciter une reconduction sur le même poste (cette demande peut également être faite par mail avec accusé de réception - *aucune demande postérieure à cette date ne sera prise en compte*).

Une priorité de maintien sur ce vœu précis sera attribuée lors de la deuxième phase du mouvement informatisé.

[Les titulaires mobiles et les personnels affectés sur poste de décharge maîtres-formateurs qui ont exercé au moins 5 ans en cette qualité et qui n'ont pas obtenu de poste à l'issue de la 1ère phase peuvent obtenir un poste fixe pour 1 an.](#)

Ces personnels adresseront pour le jeudi 4 juin 2009, délai de rigueur, un courrier à l'Inspection Académique – Division du Premier Degré – Bureau des Personnels - avec copie à leur IEN ([cette demande peut également être faite par mail avec accusé de réception](#) - *aucune demande postérieure à cette date ne sera prise en compte*), afin de demander à ce que leurs vœux soient examinés dans le cadre de la deuxième phase informatisée. L'affectation obtenue lors de la deuxième phase du mouvement sera accordée pour un an avec réservation de leur poste (soit poste de remplaçant, soit poste de décharge maîtres-formateurs).

### **3) Résultats du mouvement des IEN**

M. Caillaux, IEN à Wittelsheim, rejoint la circonscription de Riedisheim.

Mme Schlund, IEN de Thann, devient IEN chargée de la maternelle dans le Haut-Rhin.

### **4) Garde à vue de deux élèves de 6 et 10 ans**

Rappel des faits : Mardi 19 mai, 16h30, deux voitures de police et six fonctionnaires, s'approchent de l'école élémentaire Louis-Aragon à Floirac. Ils viennent chercher à la sortie de l'école, deux enfants de 6 et 10 ans, que la mère d'un autre élève avait dit avoir vus au guidon de vélos lui ayant été dérobés. Transportés dans les locaux de la police de Cenon, les deux enfants ont été interrogés pendant près de deux heures, le temps que leurs parents fournissent des explications. Des méthodes qui ont profondément choqué leurs mères et l'ensemble de la communauté éducative qui crient aujourd'hui au scandale.

[Les différents reportages à la télévision en cliquant ici](#)

La réaction du SNUipp :

*Choquante et démesurée*

*L'interpellation de deux élèves de 6 ans et 10 ans à proximité de la sortie d'une école de Floirac dans le cadre de la recherche d'un vélo est choquante et démesurée. Qu'elle corresponde à un excès de zèle ou à une dérive sécuritaire, cette arrestation heurte profondément l'ensemble des enseignants, des éducateurs et des parents d'élèves.*

*Le SNUipp dénonce vivement de telles pratiques qui vont à l'encontre du droit à l'Education des enfants. Elles sont susceptibles de créer de profonds traumatismes pour l'ensemble des élèves et remettent en cause le rôle éducatif de l'école.*

*Le SNUipp demande solennellement au ministre de l'Education Nationale d'intervenir pour que la primauté des mesures éducatives soit respectée et qu'aucune interpellation n'ait lieu dans ces conditions. L'école doit rester un lieu d'éducation et de prévention qui a besoin de confiance et de sérénité.*

## **5) Darcos à nouveau ridicule : il invente le GIGN scolaire et est critiqué par la Ministre de l'Intérieur**

Le ministre de l'Education a suggéré la semaine dernière l'installation de portiques de détection de métaux à l'entrée des écoles ainsi qu'une fouille des élèves par une "force mobile d'agents" interne à l'Education Nationale et spécialement formés à cet effet.

Dans l'édition de samedi du Journal du dimanche, la ministre de l'Intérieur explique qu'on "ne va pas installer des commissariats dans les écoles, ni morceler les forces de police pour créer une brigade spéciale pour chaque problème".

Cependant, "faire de la prévention à l'intérieur des établissements par des personnels de l'Education nationale me paraît judicieux", ajoute Michèle Alliot-Marie.

En revanche, il semble "un peu compliqué" de transformer les recteurs en officiers de police judiciaire et les conseillers d'éducation en auxiliaires, selon la ministre.

"Ce ne sont pas des titres honorifiques mais des compétences juridiques (...) Il faut passer un concours ou un examen et être formé très sérieusement", explique Michèle Alliot-Marie.

**SYNDIQUEZ-VOUS TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits. [Le bulletin d'adhésion en cliquant ici](#)**

**Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.**

**Salutations syndicales.**

**Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>**